

N°ADM/2025/57

Département de l'Yonne

Communauté de Communes  
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	17 juin 2025	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	17 juin 2025	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 35 Votants : 48

## Séance du 23 juin 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt mai deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, Salons de l'hôtel de ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS : 35**

Mesdames et Messieurs Didier MOREAU, Philippe PETIT, Evelyne TRESCARTES, Marie-Hélène GOUEDARD, Sébastien DORA, Christine LEMOINE, Claude SCIBOZ, Jean-Pierre BARRET, Marc FAYADAT, Patrice CHASSERY, Dominique AUBERGER, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Laurence MARCHAND, Richard ZEIGER, Linda GUEDJALI, Mohammed BELKAID, Jean-Yves MESNY, Éric APFFEL, Anne MIELNIK-MEDDAH, Hassan LARIBIA, Dorothee BRICOUT, Jacques COURTAT, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Laurent CHAT, Nathalie RAYNAL (titulaire remplaçante d'Éric GALLOIS), Guy AVENIA, Guy BOURRAS, Francis BOURSIN, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Isabelle CLAUDET, Didier MIGNON, Frédéric MORISOT, Jean-Marc GRILLET-AUBERT

**ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 14 (dont 1 sans pouvoir)**

1. Florence SYLVESTRE, pouvoir à Philippe PETIT
2. Catherine DECUYPER, pouvoir à Evelyne TRESCARTES
3. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Christine LEMOINE
4. Frédérique COLAS, pouvoir à Richard ZEIGER
5. Kévin AUGÉ, pouvoir à Laurence MARCHAND
6. Bernadette MONNIER, pouvoir à Linda GUEDJALI
7. Bernard MORAINÉ, pouvoir à Mohamed BELKAID
8. Michèle BARRY, pouvoir à Jean-Yves MESNY
9. Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à Éric APFFEL
10. Thierry LEAU, pouvoir à Dorothee BRICOUT
11. Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir à Nicolas SORET
12. Valérie SUBRENAT, pouvoir Olga LIGAULT
13. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à Jean-Marc GRILLET-AUBERT
14. Bruno JAN, absent sans pouvoir

**SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND****Objet : Modification des statuts de l'EPAGE de l'Armançon**

ADM/2025/57

Conseil communautaire du  
23 juin 2025**Objet : Modification des statuts de l'EPAGE de l'Armançon**

(Voir les statuts en pièce jointe)

A la suite de la transformation du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) de l'Armançon au 1<sup>er</sup> janvier 2025, Monsieur le Préfet de l'Yonne a demandé à l'EPAGE de l'Armançon d'apporter quelques ajustements à ses statuts au regard des dispositions du code général des collectivités territoriales lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du Comité en 2025.

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-20 ;

**VU** l'arrêté interpréfectoral n° PREF/DCL/BCL/2024/0960 du 7 octobre 2024 portant transformation du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) et adoption des statuts ;

**VU** la délibération du Comité Syndical n° 01\_2025 du 10 avril 2025 relative à la modification des statuts de l'EPAGE de l'Armançon ;

**CONSIDÉRANT** le projet de statuts révisés de l'EPAGE rédigé avec les services de l'Etat pour prendre en compte les modifications suivantes :

- Précision apportée pour indiquer que l'EPAGE est considéré comme un syndicat « à la carte »
- Ajout d'articles sur l'adhésion ou le retrait de membres de l'EPAGE, sur la reprise d'une compétence par un membre
- Détails apportés à l'article sur les cotisations, dont un exemple en annexe des statuts
- Simplification des modalités de représentativité, permettant une élection directe des délégués des EPCI au Comité Syndical

**VU** l'avis du conseil des Maires du 16 juin 2025 ;

**Le conseil communautaire,**

**Après avoir délibéré,**

**Pour : 48**

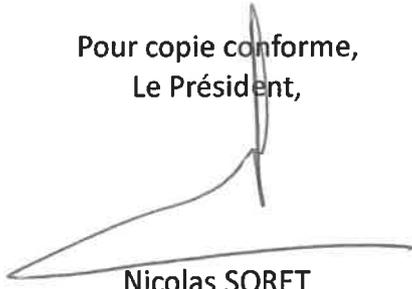
**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**-APPROUVE** la modification des statuts de l'EPAGE de l'Armançon annexés, ainsi que le projet de nouveaux statuts présenté ;

**-AUTORISE** le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

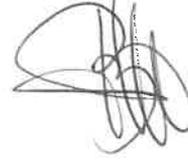
Pour copie conforme,  
Le Président,



Nicolas SORET



Pour copie conforme,  
Le Secrétaire de séance,



Laurence MARCHAND